

CONVENTION DE PRET DE L'EXPOSITION

Hommes et ateliers du P.O.

photos de Pierre Ouzeau

Entre
Archives départementales de la Dordogne
9 rue Littré
24000 Périgueux
représenté par le directeur

et _____

représenté par _____

Il a été convenu :

Art.1. Objet – contenu

Les Archives départementales de la Dordogne mettent à la disposition de :

-
- L'exposition ci-dessus dénommée composée de cinq caisses contenant 61 cadres (voir annexe)
 - Catalogue *Hommes et ateliers du P.O. (1863-1960)* : 15,25 euro (nbre d'exemplaires)
- (chèques à l'ordre de Monsieur le Payeur départemental de la Dordogne)

Art. 2. Lieu d'exposition et durée du prêt

L'exposition est prêtée pour être présentée à _____

Du _____ au _____ inclus.

Art. 3. Transport

L'organisateur prend en charge le transport (aller et retour), l'installation et le démontage de l'exposition.

Art. 4. Valeur et conditions du prêt

L'exposition est prêtée gracieusement, mais l'organisateur doit l'assurer (assurance dite clou-à-clou) pour un montant global de 7 500 euros.

L'attestation d'assurance doit être fournie avec l'enlèvement.

Art. 5. Conditions de restitution

Un constat, avec vérification du bon état matériel de chaque élément de l'exposition, sera effectué lors de la prise en charge de l'exposition, et à sa restitution. Les bris de glace, les cadres ou photographies endommagés seront facturés à hauteur du montant de leur remplacement.

Art. 6. Mentions obligatoires

La mention des Archives départementales de la Dordogne devra apparaître clairement dans l'exposition ainsi que dans la publicité qui pourra l'entourer.

Fait en deux exemplaires, à Périgueux le _____

Pour les Archives départementales de la Dordogne

pour l'emprunteur

ANNEXE : descriptif et inventaire des cinq caisses

Nous indiquons, successivement, le numéro d'inventaire et le numéro du cadre, tels qu'ils figurent au dos des photographies, ainsi que la page de l'ouvrage (*Hommes et ateliers du P.O. (1863-1960)*), à laquelle est reproduite, le cas échéant, la photo en question.

Caisse 1 : 60 cm (longueur) x 43 cm (largeur) x 48 cm (hauteur)

Toulon / Hommes et activités : 13 cadres au format 53 x 42 cm répertoriés 1 à 13.

Numéro d'inventaire	Numéro du cadre	Reproduction page
1	32	29
2	21	30
3	25	15
4	27	17
5	16	28
6	9	27
7	23	20
8	8	23
9	18	16
10	2	
11	12	31
12	29	40
13	15	18

Caisse 2 : 60 x 43 x 48 cm

Toulon / Hommes et activités : 15 cadres au format 53 x 42 cm numérotés de 14 à 28.

Numéro d'inventaire	Numéro du cadre	Reproduction page
14	17	
15	24	32
16	30	36
17	10	
18	19	37
19	1	26
20	22	25
21	31	
22	28	33
23	4	24
24	7	19
25	13	41
26	6	22
27	5	38
28	3	34

Caisse 3 : 95 x 25 x 72 cm

Toulon / Architecture + Hommes et activités : 10 cadres numérotés de 29 à 38.

Numéro d'inventaire	Numéro du cadre	Reproduction page	
Architecture et bâtiments			
29	36		format 67 x 61 cm
30	35		idem
31	34		format 62 x 32 cm
32	33		idem
33	38		format 85 x 32 cm
34	37		
Hommes et activités			
35	14	39	format 53 x 42 cm
36	11		idem
37	20	35	idem
38	26	21	idem

Caisse 4 : 60 x 34 x 48 cm.

Coulounieix-Chamiers / Hommes et activités : 11 cadres au format 53 x 42 cm numérotés de 39 à 49.

Numéro d'inventaire	Numéro du cadre	Reproduction page
39	41	56
40	55	affiche
41	44	44
42	40	58
43	51	46
44	45	50
45	42	45
46	53	
47	39	43
48	43	54
49	50	47

Caisse 5 : 75 x 34 x 68 cm.

Coulounieix-Chamiers / Hommes et activités + Architecture et bâtiments : 12 cadres numérotés de 50 à 61.

Numéro d'inventaire	Numéro du cadre	Reproduction page	
Hommes et activités			
50	49		format 53 x 42 cm
51	56	55	idem
52	48	52	idem
53	47	53	idem
54	52		idem
55	46	57	idem
56	54	49	idem
Architecture et bâtiments			
57	61		format 62 x 50 cm
58	59		idem
59	60		idem
60	57		format 62 x 32 cm
61	58		idem